

Compte-rendu du conseil départemental de la vie lycéenne du Lot du vendredi 24 avril 2009 consacré à la concertation des lycéens

Le Conseil Départemental de vie lycéenne du Lot s'est réuni à Cahors le lundi 30 mars 2009 de 10 h à 12 h sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Lacombe, Inspecteur d'académie - DSDEN .

Etaient présents :

- le Délégué académique à la vie lycéenne (DAVL),
- les Vice-Présidents des CVL de tous les lycées du Lot.

Le DAVL précise que le CDVL est une instance de concertation départementale intermédiaire entre les CVL des établissements et le CAVL.

Il s'agit pour le Ministre et le Recteur d'académie d'avoir, par ces canaux successifs, les remontées les plus larges possibles des propositions de lycéens concernant la réforme des lycées qui est en cours d'expérimentation (dans quelques établissements volontaires), à partir de certains thèmes issus des points de convergence initiaux.

Cette consultation départementale permet donc d'enrichir la réflexion académique (révision du CAVL, le 29 avril prochain) qui, elle-même, alimentera les propositions du prochain Conseil National de la vie lycéenne.

Monsieur l'Inspecteur d'académie rappelle, complémentirement, l'objectif de la mission nationale fixés à Monsieur Descoings, Directeur de l'IEP de Paris qui visite de nombreux lycéens (le lycée Champollion à Figeac pour le Lot et recense les propositions des communautés éducatives et des lycéens).

Les représentants du CDVL s'accordent pour dire que le mouvement de contestation lycéenne est né de l'inquiétude quant au caractère flou et précipité de la mise en oeuvre de cette réforme.

Le DAVL souligne l'importance d'une meilleure information numérisée par le biais du site académique, au-delà des informations institutionnelles ou extérieures (presse,...)

L'Inspecteur d'académie rappelle les principaux points de convergence, les enjeux nationaux de la réforme et la nécessité d'élargir les liens et les continuités avec les unités d'enseignement supérieur.

1. Consultations préalables au CDVL

Les élus lycéens soulignent dans la quasi totalité des cas une bonne mobilisation des CVL et des délégués de classe pour :

- diffuser des questionnaires à l'ensemble des élus,
- réaliser la synthèse des réponses,
- faire un retour des synthèses dans les classes et au sein des CVL,
- animer des réunions de concertation.

Dans un lycée professionnel, il n'y a pas eu de concertation ni de réunion à l'initiative du CVL. Les documents sur la réforme ont été diffusés par la vie scolaire.

2. Thèmes abordés et propositions retenues

1 Egalité des chances et développement numérique des lycéens

L'accès à l'outil informatique doit être accru et généralisé à tous les niveaux; autant en terme d'équité sociale afin de réduire « la fracture numérique » que dans le cadre des enseignements et de l'organisation de l'établissement.

Des espaces d'auto-formation (libres ou surveillés) devraient permettre de rendre plus efficace l'aide individualisée, de développer la recherche, l'autonomie dans les apprentissages.

L'organisation des classes et des enseignements transmis devraient permettre une utilisation plus efficace, souple et immédiate de l'outil informatique, par petits groupes, en appui de l'enseignement du professeur.

Trop de professeurs n'intègrent pas suffisamment cet outil dans leurs pratiques et devraient être formés de façon systématique.

Des espaces de « libre » accès (régulé par une charte) pourraient améliorer la vie lycéenne, notamment dans le cadre des internats (forum de lycéens par exemple).

2 La classe de seconde doit être réformée et les filières rééquilibrées et restructurées

La classe de seconde doit permettre une orientation et un suivi plus personnalisés.

L'organisation en semestres en seconde comme en cycle terminal est plébiscitée, avec quatre conseils par an, accompagnant à la fois le parcours scolaire et le parcours d'orientation des élèves.

La part laissée à l'autoévaluation doit être plus grande. L'implication de tous les enseignants dans cet accompagnement devra être renforcée.

Chaque lycée devra proposer une palette de modules suffisamment large pour éviter des inégalités entre lycées et permettre une véritable éducation aux choix.

Le poids des programmes devra être allégé.

Le système actuel des filières ne convient pas; elles sont trop ciblées, trop fermées et socialement discriminantes. Des passerelles doivent être aménagées entre filières, y compris entre les filières générales et technologiques.

Le choix, par filière, entre tronc commun et modules ou un système uniquement modulaire (sur le modèle universitaire) n'est pas totalement tranché entre les représentants des CVL.

Souplesse et progressivité dans les choix sont demandées.

Une proposition d'un élu lycéen irait même jusqu'à envisager une réorganisation des filières à partir des compétences attendues dans les champs de formation référencés de l'enseignement supérieur.

3 Favoriser l'accès et l'adaptation à l'enseignement supérieur

Les dispositifs d'aide à l'orientation devront être anticipés (info Sup par exemple).

Des stages dans l'enseignement supérieur sont envisagés en première et en terminale, de même que la mise en place systématique de rencontres avec d'anciens élèves afin d'avoir un retour sur l'intégration dans les formations supérieures, dans les milieux professionnels et ainsi de pouvoir constituer des réseaux.

4 Réformer le baccalauréat

Un système mixte est privilégié combinant contrôle ponctuel et contrôle continu, sur le modèle du baccalauréat professionnel.

Diverses modalités sont proposées :

- tronc commun validé par un examen en fin d'année – modules validés en contrôle continu,
- validation par semestre, sur le modèle universitaire.

5 Vie lycéenne

- La possibilité de réaliser des projets à caractère pluridisciplinaire et culturel devrait être développée. Des journées de l'art pourraient être généralisées, comme cela se fait déjà dans un lycée de l'académie.
- Il serait nécessaire d'élargir l'information quant aux avantages liés au statut de lycéen (rappel est fait de la mise en œuvre de la carte nationale des lycéens).